L'INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES

et

L'ÉCOLE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES/L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

présentent un
CONGRÈS NATIONAL SUR
LES FUSIONNEMENTS, LES GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS
ET LE POUVOIR DES ENTREPRISES AU CANADA

Les 23 et 24 mars 1987, à l'hôtel Méridien, à Montréal

NOTES DE PRÉSENTATION

Fusionnements, groupements de sociétés et pouvoir des entreprises au Canada

Près de dix ans se sont écoulés depuis la parution du rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés. Dans l'invervalle, les groupements de sociétés au Canada n'ont cessé de s'accentuer. Dans l'ensemble, le Canada est l'un des pays, sinon le pays, du monde industrialisé où la concentration économique est la plus importante.

La récente vague de prises de contrôle et d'acquisitions a réanimé le débat concernant les excès éventuels de la concentration économique au Canada. Ce débat vise essentiellement les prises de contrôle et les fusionnements : permettent-ils d'assurer les avantages économiques et sociaux dictés par la concurrence ? En corollaire, la question suivante se pose : l'efficacité de la production est-elle proportionnelle à la taille de l'entreprise ?

Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement exprimait son inquiétude face à la tendance de plus en plus marquée au regroupement des sociétés, particulièrement en ce qui a trait aux prises de contrôle qui favorisent l'accroissement de la taille des entreprises, sans toutefois créer de nouveaux emplois ni stimuler la croissance économique au Canada. Le gouvernement faisait également part de son intention de procéder à l'examen de certaines activités, qualifiées d'essentiellement non productives.

Certaines inquiétudes ont par ailleurs été soulevées quant à la structure des institutions financières ainsi qu'à leurs relations avec les institutions non financières. Tant les acquisitions d'établissements financiers par des établissements industriels que les modifications apportées aux règlements régissant les institutions financières ont soulevé des questions concernant la concentration dans le secteur financier et la constitution éventuelle d'oligopoles.

La concentration des entreprises pourrait par ailleurs nantir ces dernières d'un pouvoir politique considérable. En outre, bon nombre des plus grandes sociétés canadiennes comptant un nombre réduit d'actionnaires, ces derniers sont les dépositaires d'un pouvoir de plus en plus important.

L'objectif du présent congrès n'est pas seulement de réexaminer les enjeux de cette évolution, mais de faire le point sur la politique des gouvernants en ce qui a trait aux fusionnements, aux groupements de sociétés et au pouvoir des entreprises, en réunissant une brochette diversifiée d'analystes politiques et de décideurs publics.

ORDRE DU JOUR

Le lundi 23 mars 1987

1re séance :

L'importance de la concentration des sociétés - Examen du sens et de l'étendue des regroupements de sociétés et comparaison entre la situation du Canada et celle d'autres pays.

2e séance :

Évolution des perceptions concernant l'entreprise moderne - Étude des liens entre la taille des entreprises et leur compétitivité internationale, et examen de l'évolution des perceptions quant au rôle des grandes sociétés.

3e séance :

Les prises de contrôle : causes et effets - Discussions autour des raisons expliquant la vague récente de fusionnements et analyse de leurs conséquences.

4e séance :

Liens unissant les secteurs financier et non financier - Analyse des enjeux des fusionnements actuels et étude des questions que soulèvent les récentes modifications apportées aux règlements régissant les institutions financières.

Le mardi 24 mars 1987

5e séance :

Pouvoir et influence des sociétés - Étude des conséquences politiques de la concentration des sociétés et analyse des répercussions des derniers événements sur l'exercice du pouvoir politique ainsi que sur l'influence des sociétés les plus importantes.

6e et 7e séances :

La réponse des pouvoirs publics - Discussion par des représentants du monde des affaires, de l'administration publique ainsi que des milieux universitaires de la pertinence des lois actuelles ainsi que des projets de politiques concernant les fusionnements et les regroupements de sociétés.

Participants ayant confirmé leur présence au congrès :
Walter Adams, Michigan State University, **Philip Anisman,** Goodman and Carr, **Robert Bandeen,** Cluny Corporation, **Stanley Beck,** Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, **Don Blenkarn,** député, **James Brander,** Université de Colombie-Britannique, **Tom Courchene,** Université de Western Ontario, **Tom d'Aquino,** Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, **Stefan Dupré,** Université de Toronto, **Espen Eckbo,** Université de Colombie-Britannique, **Diane Francis**, The Toronto Star, **Calvin Goldman,** Consommation et Corporations Canada, **Chris Green,** Université McGill, **David Hennigar**, Burns Fry Limited, L'Hon. **Tom Hockin**, Ministre d'État aux Finances, **Lawson A.W. Hunter,** Fraser & Beatty, **Hal Jackman,** National Victoria and Grey Trustco Limited, **Robert Kerton,** Association des consommateurs du Canada, **R.S. Khemani,** Consommation et Corporations Canada, **Christian Marfels,** Université Dalhousie, **Richard Martin,** Congrès du travail du Canada, **Fraser Mason,** Woods Gordon, **Don McFetridge,** Université Carleton, **Jacques Parizeau,** École des hautes études commerciales, **F.M. Scherer,** Swarthmore College (Pennsylvanie), **W.T. Stanbury,** Université de Colombie-Britannique et **David Teece,** University of California.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Des services de traduction simultanée seront offerts à toutes les séances. Le congrès débute à 9 h le lundi 23 mars et se termine à 16 h 00 le mardi 24 mars 1987.

Les frais d'inscription sont de 450 $ par personne. Ils comprennent les rafraîchissements, deux déjeuners, une réception ainsi qu'un dîner, offert le lundi 23 mars. On procédera aux inscriptions des participants sur la base du premier arrivé, premier servi. Aucun remboursement ne sera consenti après le lundi 9 mars 1987. Tous les participants dont le formulaire d'inscription aura été reçu avant cette date recevront un programme détaillé du congrès.

L'hôtel Méridien a mis une série de chambres à la disposition des participants, au tarif spécial de 90 $ (chambre simple ou double). Pour effectuer une réservation, veuillez téléphoner à l'hôtel au (514) 285-1450 en mentionnant le nom de l'Institut.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 1-800-361-7797 (sans frais).

Ce congrès est organisé conjointement par l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, collège de premier cycle qui se spécialise dans l'analyse politique, et l'Institut de recherches politiques, organisme de recherche indépendant, dont le mandat est de favoriser un débat public éclairé sur les principales questions d'intérêt commun.

Toutes les séances auront lieu à l'Hôtel Méridien, à Montréal, 4, Complexe Desjardins.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veuillez détacher et envoyer le présent formulaire dûment rempli accompagné de votre chèque d'ici le 9 mars 1987 à :

L'Institut de recherches politiques
2149, rue Mackay, bureau 102
Montréal (Québec) H3G 2J2

Nom: ____________________ **Organisme:** ____________________

Adresse: ____

Ville: ____________________ **Province:** ____________________

Code Postal: ____________________ **Téléphone:** ____________________
(Indicatif régional)

Chèque ci-joint de: __________ $

Prière de libeller votre chèque à l'ordre de l'Institut de recherches politiques.